

REPUBLIQUE FRANCAISE

21230080000175

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COMMUNE D'AUBUSSON**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE D'AUBUSSON

**SERVICE PUBLIC LOCAL
COMMUNE D'AUBUSSON**

M49



COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET : Budget ASSAINISSEMENT -AUBUSSON-

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes

III. Vote du budget

p.9 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.10 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.11 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.12 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

Jointes **Sans Objet**

A - Eléments du bilan

p.13 A1 1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.14 A1 2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.16 A1 3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.17 A1 4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1 5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1 6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A1 7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A1 8 - Etat de la dette - Autres dettes

p.18 A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3 1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3 2 - Etalement des provisions

p.19 A4 1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.20 A4 2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5 1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation

A5 1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement

A5 2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp

A5 2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers

p.21 A8 1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R 2313-3 du CGCT) - Entrées

p.22 A8 2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R 2313-3 du CGCT) - Sorties

A8 3 - Opérations liées aux cessions

A9 1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L 300-5 du code de l'urbanisme) - Ent

A9 2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorti

A10 - Etat des travaux en régie

B - Engagements hors bilan

B1 1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1 2 - Calcul du ratio d'endettement

B1 3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1 4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1 5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1 6 - Etat des autres engagements donnés

B1 7 - Etat des engagements reçus

B2 1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2 2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

p.23 C1 1 - Etat du personnel

C1 2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.25 D - Arrêté et signatures

X

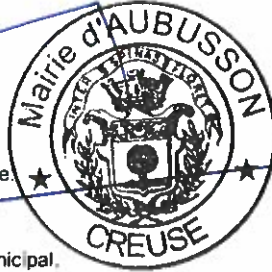
IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le Maire-Adjoint, J-Pierre LANNET,
A Aubusson, le 04/03/2020
Le Maire-Adjoint, J-Pierre LANNET.



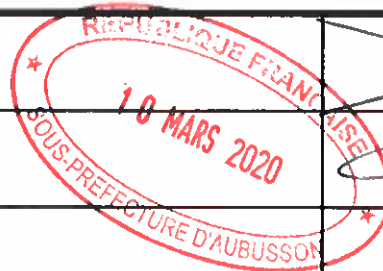
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Aubusson, le 04/03/2020

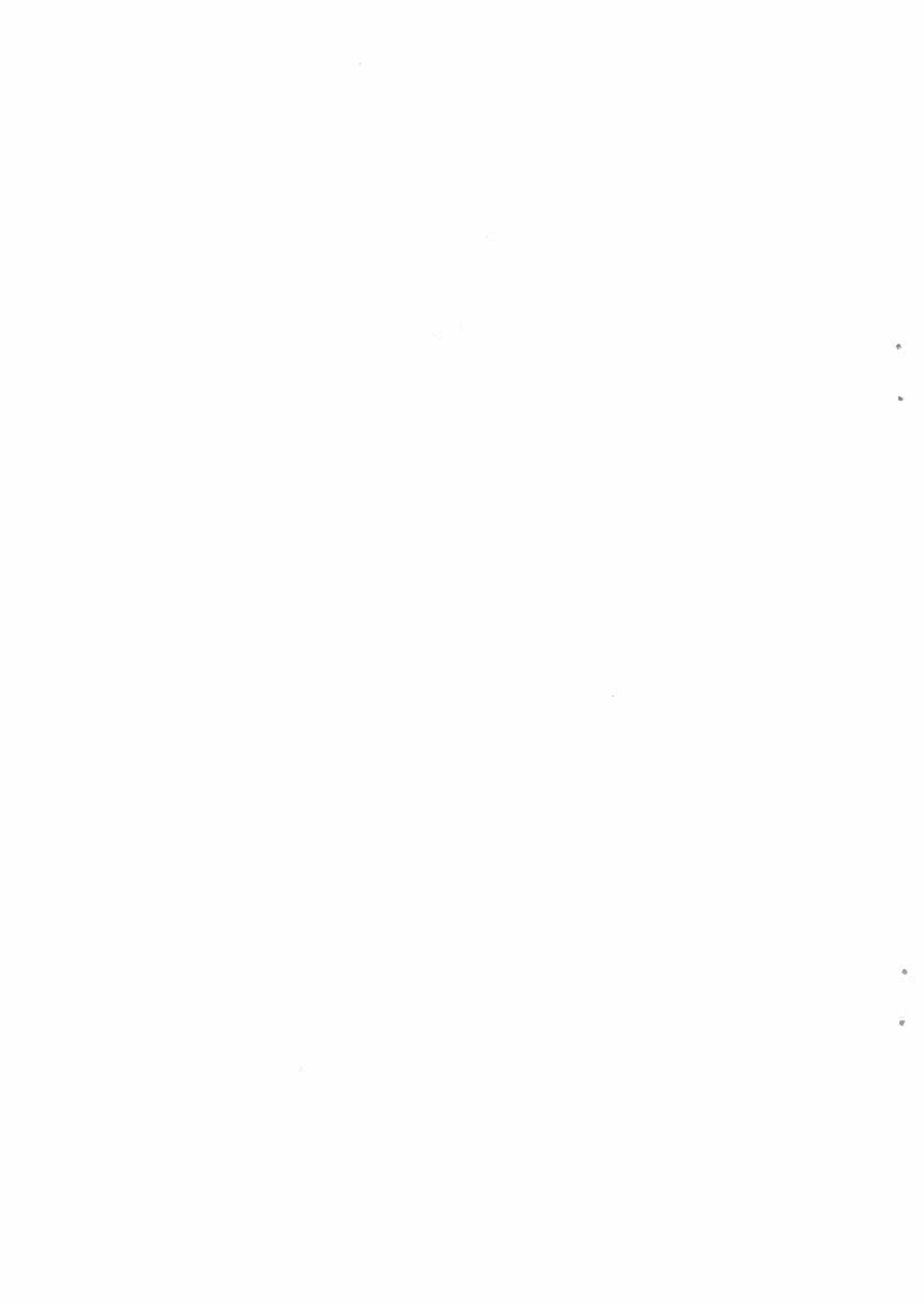
Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 27
 Nombre de membres présents : 18
 Nombre de suffrages exprimés : 20
 VOTES : Pour : 16
 Contre :
 Abstention : 4

Date de convocation : 27/02/2020

Miche MOINE	
Jean-Pierre LANNET	
Gilles PALLIER	
Nicole DECHEZLEPRETRE	
Jean-Claude VACHON	
Mireille LEJUS	
Michel DIAS	
Isabelle LAYCURAS PISANI	
André RENAUX	
Rolande LEONARD	
Marie-Antoinette BORDERIE	
Joseph VADIC	
Brigitte LEROUX	





II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 229 558,12	G 200 510,61	G-A -29 047,51
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 162 574,59	H 192 936,83	H-B 30 362,24

REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I 62 010,21 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 58 777,52 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 392 132,71	Q= G+H+I+J 514 235,17	=Q-P 122 102,46

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (2)	Section d'exploitation	E 3 325,23	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F 3 325,23	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 232 883,35	= G+I+K 262 520,82	29 637,47
	Section d'investissement	= B+D+F 162 574,59	= H+J+L 251 714,35	89 139,76
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 395 457,94	= G+H+I+J+K+L 514 235,17	118 777,23

(1) Indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes et + si les recettes sont supérieures aux dépenses

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R 2311-11 du CGCT)

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R 2311-11 du CGCT)

I - INFORMATIONS GENERALES

I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET**POUR MEMOIRE(1)**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".
- III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget

COMMUNE D'AUBUSSON - 23 - Budget ASSAINISSEMENT -AUBUSSON-	CA 2019
--	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 3 325,23	K 0,00
011	Charges à caractère général	3 325,23	0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	43 975,44	6 378,08	0,00	3 325,23	34 272,13
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,01	0,00	0,00	0,00	5,01
Total des dépenses de gestion courante		43 980,45	6 378,08	0,00	3 325,23	34 277,14
66	Charges financières	11 651,38	1 018,39	6 490,04	0,00	4 142,95
67	Charges exceptionnelles	66 290,41	66 256,80	0,00	0,00	33,61
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		121 922,24	73 653,27	6 490,04	3 325,23	38 453,70
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	149 414,81	149 414,81			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		149 414,81	149 414,81			0,00
TOTAL		271 337,05	223 068,08	6 490,04	3 325,23	38 453,70
Pour information D002 Déficit d'exploitation reporté de 2018		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ³ de servic	116 850,00	108 071,74	0,00	0,00	8 778,26
74	Subventions d'exploitation	51 000,00	50 966,80	0,00	0,00	33,20
75	Autres produits de gestion courante	5,01	0,24	0,00	0,00	4,77
Total des recettes de gestion courante		167 855,01	159 038,78	0,00	0,00	8 816,23
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		167 855,01	159 038,78	0,00	0,00	8 816,23
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	41 471,83	41 471,83			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		41 471,83	41 471,83			0,00
TOTAL		209 326,84	200 510,61	0,00	0,00	8 816,23
Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de 2018		62 010,21				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	116 243,12	47 230,50	0,00	69 012,62
Total des dépenses d'équipement		136 243,12	47 230,50	0,00	89 012,62
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	74 000,00	73 872,26	0,00	127,74
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		74 000,00	73 872,26	0,00	127,74
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		210 243,12	121 102,76	0,00	89 140,36
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	41 471,83	41 471,83		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		41 471,83	41 471,83		0,00
TOTAL		251 714,95	162 574,59	0,00	89 140,36
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2018		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	43 522,62	43 522,02	0,00	0,60
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		43 522,62	43 522,02	0,00	0,60
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		43 522,62	43 522,02	0,00	0,60
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	149 414,81	149 414,81		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		149 414,81	149 414,81		0,00
TOTAL		192 937,43	192 936,83	0,00	0,60
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2018		58 777,52			

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 378,08		6 378,08
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	7 508,43	0,00	7 508,43
67	Charges exceptionnelles	66 256,80	0,00	66 256,80
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	149 414,81	149 414,81
	Dépenses d'exploitation - Total	80 143,31	149 414,81	229 558,12

+

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2018	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	229 558,12
--	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	41 471,83	41 471,83
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	73 872,26	0,00	73 872,26
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	47 230,50	0,00	47 230,50
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement - Total	121 102,76	41 471,83	162 574,59

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE DE 2018	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	162 574,59
--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	108 071,74		108 071,74
74	Subventions d'exploitation	50 966,80		50 966,80
75	Autres produits de gestion courante	0,24		0,24
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	0,00	41 471,83	41 471,83
Recettes d'exploitation - Total		159 038,78	41 471,83	200 510,61

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE 2018	62 010,21
--	------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	262 520,82
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	43 522,02	0,00	43 522,02
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		149 414,81	149 414,81
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		43 522,02	149 414,81	192 936,83

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE 2018	58 777,52
--	------------------

AFFECTATION AU COMPTE 106	0,00
----------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	251 714,35
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires
(2) Voir liste des opérations d'ordre
(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(5) Hors chapitres « opérations d'équipement »
(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7)
(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2)(3)	43 975,44	6 378,08	0,00	3 325,23	34 272,13
61523	Entretien et réparations réseaux	26 975,44	0,00	0,00	3 325,23	23 650,21
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	15 000,00	6 378,08	0,00	0,00	8 621,92
623	Publicité, publications, relations publiques	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,01	0,00	0,00	0,00	5,01
658	Charges diverses de la gestion courante	5,01	0,00	0,00	0,00	5,01
TOTAL=DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		43 980,45	6 378,08	0,00	3 325,23	34 277,14
66	Charges financières (b)(5)	11 651,38	1 018,39	6 490,04	0,00	4 142,95
66111	Intérêts réglés à l'échéance	13 500,00	9 526,28	0,00	0,00	3 973,72
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-1 848,62	-8 507,89	6 490,04	0,00	169,23
67	Charges exceptionnelles (c)	66 290,41	66 256,80	0,00	0,00	33,61
671	Charges exceptionnelles sur opérations de ge:	51 000,00	50 966,80	0,00	0,00	33,20
678	Autres charges exceptionnelles	15 290,41	15 290,00	0,00	0,00	0,41
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		121 922,24	73 653,27	6 490,04	3 325,23	38 453,70
023	Virement à la section d'investissement	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	149 414,81	149 414,81			0,00
6811	Dotations aux amortissements immos corporei	50 184,26	50 184,26			0,00
681123	Dotations aux amortissements immos corporei	88 826,65	88 826,65			0,00
6811258	Dotations aux amortissements immos corporei	10 403,90	10 403,90			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		149 414,81	149 414,81			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		149 414,81	149 414,81			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		271 337,05	223 068,08	6 490,04	3 325,23	38 453,70

Pour information

D 002 Déficit d'exploitation reporté de 2018

0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	6 490,04
Montant de l'exercice 2018	8 507,89
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	-2 017,85

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de sc	116 850,00	108 071,74	0,00	0,00	8 778,26
70611	Redevance d'assainissement collectif	116 850,00	108 071,74	0,00	0,00	8 778,26
74	Subventions d'exploitation	51 000,00	50 966,80	0,00	0,00	33,20
74	Subventions d'exploitation	51 000,00	50 966,80	0,00	0,00	33,20
75	Autres produits de gestion courante	5,01	0,24	0,00	0,00	4,77
7588	Autres	5,01	0,24	0,00	0,00	4,77
TOTAL=RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		167 855,01	159 038,78	0,00	0,00	8 816,23
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES RÉELLES = a+b+c+d		167 855,01	159 038,78	0,00	0,00	8 816,23
042	Opérations d'ordre de transfert entre sectio	41 471,83	41 471,83			0,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résult	41 471,83	41 471,83			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sector	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		41 471,83	41 471,83			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		209 326,84	200 510,61	0,00	0,00	8 816,23
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de 2018		62 010,21				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions sem-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre: RE 042 = DI 040; RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
203	Frais d'études, de recherche, de développ. et frais d'insertio	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	116 243,12	47 230,50	0,00	69 012,62
2315	Installations, matériel et outillage techniques	116 243,12	47 230,50	0,00	69 012,62
Total des dépenses d'équipement		136 243,12	47 230,50	0,00	89 012,62
16	Emprunts et dettes assimilées	74 000,00	73 872,26		127,74
1641	Emprunts en euros	74 000,00	73 872,26		127,74
Total des dépenses financières		74 000,00	73 872,26	0,00	127,74
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		210 243,12	121 102,76	0,00	89 140,36
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	41 471,83	41 471,83		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (6)	41 471,83	41 471,83		0,00
1391	Subventions d'équipement	41 471,83	41 471,83		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		41 471,83	41 471,83		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		251 714,95	162 574,59	0,00	89 140,36
Pour information					
D001 Déficit d'investissement reporté de 2018			0,00		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe (VA) pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. D/ 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15 2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. D/ 041 = R/ 041.

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	43 522.62	43 522,02	0,00	0,60
131	Subventions d'équipement	43 522.62	43 522,02	0,00	0,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0.00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		43 522.62	43 522,02	0,00	0,60
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		43 522.62	43 522,02	0,00	0,60
021	Virement de la section d'exploitation	0.00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	149 414.81	149 414,81		0,00
2803	Frais d'études, de recherche et de développ. et frais d'inserti	40.00	40,00		0,00
2813	Constructions	90 759.54	90 759,54		0,00
28158	Autres	58 615.27	58 615,27		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		149 414.81	149 414,81		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0.00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		149 414.81	149 414,81		0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		192 937.43	192 936,83	0,00	0,60
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2018			58 777,52		

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les titres émis et les restes à réaliser au 31/12. Si le montant est négatif, alors les réalisations sont supérieures aux recettes votées.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. RI 040 = DE 042.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DI 041 = RI 041.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
CREDITS DE TRESORERIE (1)	A1.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NDR INTB8900071C du 22/02/1989.
 (2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
 (3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

COMMUNE D'AUBUSSON - 23 - Budget ASSAINISSEMENT -AUBUSSON-

CA 2019

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
058083201	Société CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	26/12/2000		20/03/2001	32 776 54 R			0.52	2.75652		X		N	A-1
5014053101	Société CREDIT LOCAL DE FRANCE	19/04/2000		01/11/2000	60 979 61 R			4.22	2.89029		X		N	A-1
6599655	Administration CAISSE D'EPARGNE	22/07/2004		25/02/2006	180 000,00 F			4.2	4.2		A		N	A-1
0823343	Administration CAISSE D'EPARGNE	14/10/2008		01/01/2009	400 000,00 F			5.38	5.38		A		N	A-1
MON267464	Société CREDIT LOCAL DE FRANCE	18/12/2009		01/04/2010	500 000,00 R			0.69	0.62096		T		N	A-1
01000708289	Société CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE	20/12/2012		15/04/2013	30 000,00 R			2.47	2.12858		T		N	A-1
MON512248EUR	Société CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	15/12/2016		01/06/2017	23 148,09 F			2.85	2.86179		A		N	A-1
Total général					1 226 904,24									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal, montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt: F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index: (ex: Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements: A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour n fixe, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2019	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
							Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2019 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)													
056683201		0,00		413 796,32						73 872,26	9 526,28	0,00	6 535,34
5014053101	N	0,00		413 796,32						73 872,26	9 526,28	0,00	6 535,34
6599655	N	0,00		1 949,47	1,00	R	2,75632			1 930,20	0,00	0,00	0,00
0823343	N	0,00		1 524,14	0,67	R	2,89029			3 049,00	0,00	0,00	0,00
MON267464	N	0,00		15 754,87	0,17	F	4,2			15 119,88	1 296,74	0,00	562,49
00000708289	N	0,00		102 219,34	3,08	F	5,38			25 554,84	6 874,25	0,00	5 499,40
MON512248EUR	N	0,00		256 250,00	10,08	R	0,62096			25 000,00	411,80	0,00	81,38
Total général				16 500,00	8,08	R	2,12858			2 000,00	341,97	0,00	66,24
				19 598,50	12,50	F	2,86179			1 218,34	601,52	0,00	325,93
				413 796,32						73 872,26	9 526,28	0,00	6 535,34

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A1.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2019 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé D														
Multiplificateur jusqu'à 5 E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation français ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture : Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déduit de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A1.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	413 796,32					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retracé le stock de dette au 31/12/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	201 Frais d'établissement	2	21/03/2018
Linéaire	203 Frais d'études, de recherche, de développement, d'insertion	2	21/03/2018
Linéaire	213 Constructions	60	21/03/2018
Linéaire	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	60	21/03/2018
Linéaire	218 Autres immobilisations corporelles	10	21/03/2018

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		115 471.83	115 344.09
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		74 000.00	73 872.26
1641	Emprunts en euros	74 000.00	73 872.26
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		41 471.83	41 471.83
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	41 471.83	41 471.83
020	Dépenses imprévues (investissement)	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2019	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2018)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	115 344,09	0,00	0,00	115 344,09

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		149 414.81	149 414.81
Ressources propres externes de l'année (a)		0.00	0.00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		149 414.81	149 414.81
2803	Amortissement des immobilisations	40.00	40.00
2813	Amortissement des immobilisations	90 759.54	90 759.54
28158	Amortissement des immobilisations	58 615.27	58 615.27
021	Virement de la section d'exploitation	0.00	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2019	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	149 414.81	0.00	58 777.52	0,00	208 192,33

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 115 344,09
Ressources propres disponibles	IV 208 192,33
Solde	V = IV - II (3) + 92 848.24

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(3) Indiquer le signe algébrique

COMMUNE D'AUBUSSON - 23 - Budget ASSAINISSEMENT -AUBUSSON-		CA 2019
IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES		A8.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
15/07/2019	REHABILITATION DE 2 REGARDS ASSAINISSEMENT DANS LA RIVIERE CREU	47 230,50	0,00	
TOTAL GENERAL		47 230,50	0.00	

COMMUNE D'AUBUSSON - 23 - Budget ASSAINISSEMENT -AUBUSSON-	CA 2019
--	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	A8.2

ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL							

COMMUNE D'AUBUSSON - 23 - Budget ASSAINISSEMENT -AUBUSSON-	CA	2019
--	----	------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/9500102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) E quivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT, un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT, un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex. CDD de 6 mois, recruté à m-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple, emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, etc.

COMMUNE D'AUBUSSON - 23 - Budget ASSAINISSEMENT -AUBUSSON-		CA	2019
---	--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019	IV
	C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif,
TECH : Technique,
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain),
S : Social,
MS : Médico-social,
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation,
PM : Police,
OTR : missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b° article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
3-2 : vacance temporaire d'un emploi,
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes,
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient,
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public,
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public,
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel,
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C,
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets,
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus,
A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex. "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Jean-Louis DELARBRE	Proclamation de l'assise
Thierry ROGER	[Signature]
Bruno MARCHAND	
Françoise PINEAU	[Signature]
Pascal FANNECHERE	[Signature]
Catherine MALGAUD	
Stéphane DUCOURTIOUX	[Signature]
Louis SIMOES	
Jean-Marie MASSIAS	[Signature] p.a. promotion
Bernard PRADELLE	[Signature]
Martine SEBENNE	[Signature]
Marie-Claude GUYONNET	[Signature]
Sophie CANOVA	
Mathieu CHARVILLAT	

Certifié exécutoire par le Maire-Adjoint, J-Pierre LANNET, compte tenu de la transmission en sous préfecture. le, et de la publication le

A Aubusson, le 04/03/2020



the 1990s, the number of people with diabetes has increased in all industrialized countries, and this increase is expected to continue in the future.

Diabetes is a chronic disease, and the long-term complications of diabetes are a major cause of morbidity and mortality. The most common long-term complications of diabetes are cardiovascular disease, nephropathy, retinopathy, and neuropathy. The prevalence of these complications increases with the duration of diabetes and the degree of hyperglycemia.

The most common cause of death in people with diabetes is cardiovascular disease. The risk of cardiovascular disease is increased in people with diabetes, and this risk is further increased in people with long-standing diabetes and poor glycemic control. The risk of cardiovascular disease is also increased in people with diabetes who have other risk factors for cardiovascular disease, such as hypertension, hyperlipidemia, and smoking.

The most common cause of blindness in people with diabetes is retinopathy. The risk of retinopathy is increased in people with long-standing diabetes and poor glycemic control. The risk of retinopathy is also increased in people with diabetes who have other risk factors for retinopathy, such as hypertension and hyperlipidemia. The most common cause of kidney failure in people with diabetes is nephropathy. The risk of nephropathy is increased in people with long-standing diabetes and poor glycemic control.

The most common cause of neuropathy in people with diabetes is peripheral neuropathy. The risk of peripheral neuropathy is increased in people with long-standing diabetes and poor glycemic control. The risk of peripheral neuropathy is also increased in people with diabetes who have other risk factors for peripheral neuropathy, such as alcohol consumption and vitamin deficiencies. The most common cause of amputation in people with diabetes is peripheral neuropathy.

The most common cause of death in people with diabetes is cardiovascular disease. The risk of cardiovascular disease is increased in people with diabetes, and this risk is further increased in people with long-standing diabetes and poor glycemic control. The risk of cardiovascular disease is also increased in people with diabetes who have other risk factors for cardiovascular disease, such as hypertension, hyperlipidemia, and smoking.

The most common cause of blindness in people with diabetes is retinopathy. The risk of retinopathy is increased in people with long-standing diabetes and poor glycemic control. The risk of retinopathy is also increased in people with diabetes who have other risk factors for retinopathy, such as hypertension and hyperlipidemia. The most common cause of kidney failure in people with diabetes is nephropathy. The risk of nephropathy is increased in people with long-standing diabetes and poor glycemic control.

The most common cause of neuropathy in people with diabetes is peripheral neuropathy. The risk of peripheral neuropathy is increased in people with long-standing diabetes and poor glycemic control. The risk of peripheral neuropathy is also increased in people with diabetes who have other risk factors for peripheral neuropathy, such as alcohol consumption and vitamin deficiencies. The most common cause of amputation in people with diabetes is peripheral neuropathy.

The most common cause of death in people with diabetes is cardiovascular disease. The risk of cardiovascular disease is increased in people with diabetes, and this risk is further increased in people with long-standing diabetes and poor glycemic control. The risk of cardiovascular disease is also increased in people with diabetes who have other risk factors for cardiovascular disease, such as hypertension, hyperlipidemia, and smoking.

The most common cause of blindness in people with diabetes is retinopathy. The risk of retinopathy is increased in people with long-standing diabetes and poor glycemic control. The risk of retinopathy is also increased in people with diabetes who have other risk factors for retinopathy, such as hypertension and hyperlipidemia. The most common cause of kidney failure in people with diabetes is nephropathy. The risk of nephropathy is increased in people with long-standing diabetes and poor glycemic control.